# L’UE ne pourra pas sanctionner la Pologne pour sa réforme judiciaire suite à l’opposition de la Hongrie

22/07/2017 à 17h48




«En Pologne, les sénateurs ont validé la loi de réforme de la justice. Elle permet à l’exécutif de nommer des juges de la Cour Suprême. L’Union Européenne a menacé d’avoir recours à l’Article 7 du Traité de Lisbonne pour enclencher des sanctions contre Varsovie. Cet article prive le pays concerné du droit de vote lors des conseils européens, mais il faut l’unanimité des pays membres, et la Hongrie de Viktor Orban, alliée de la Pologne, a déjà prévenu qu’elle s’y opposerait.»
– France 24, 22 juillet 2017,15h43

Voir aussi :

– La Pologne connaît un véritable Baby boom grâce au programme nataliste du parti au pouvoir PiS (16/07/17)

– Réforme de la justice : la Hongrie compte défendre la Pologne contre «l’offensive inquisitoriale» de l’UE (22/07/17)

– La Hongrie offre son soutien à la Pologne dans son conflit avec l’UE (ARTICLE EN ANGLAIS) (22/07/17)